

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

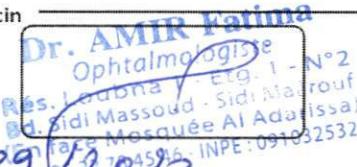
- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-571566

ND: 41596

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 8642	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : FARID ABDELLATIF			
Date de naissance : 19/05/70			
Adresse : RÉSIDENCE LES CHAMPS I, IMBL 3 ETG N° 12 HAY MASSOUD SIDI MANSOUR			
Tél. : 06 73 74 59 01 Total des frais engagés : Dhs			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation : 07/09/2020	
Nom et prénom du malade : FARID LINA Age : 13 Ans	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : LUNETTES	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 25 SEP. 2020	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous-pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : **casablanca** Le : **07/09/2020**
Signature de l'adhérent(e) : **ACCUEIL**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/09/2019	Ch		300000 Dhs	INP : 11111111111111111111 Dr. Ophélie Lubna Sidi Massoud en face Mosquée 2784546 - INP : 0910325

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

ODF **DETERMINATION DU COEFFICIENT
PROTHÉSES DENTAIRES** **MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

		DATE DU DEVIS	
---	--	------------------	--

Optique Le Beau Coin

OPTIQUE LE BEAU COIN
M. Moudibokita Bloc "J" N°70
CASABLANCA



Facture 0004694

Casablanca le : 17/09/2020

Mr: FARID Cimer

VL:			
OD:	(-1,45) 80°	800,00	
OG:	(-1,00) 95°	900,00	1500,00
VP:			
OD:			
OG:			
Monture:	plastique optique	700,00	20,00
Verres:	organique Antireflet		
Total:		2200,00	
Arrêtée la présente Facture à la Somme de :	deux mille deux		
Cents d.:	PAYE EN ESPECE		

Bd Moudibokita, Bloc (j) N°70 - Casablanca - Tél.: 06 25 27 25 92

Patente N° 36612797 - I.F: 50791172 - R.C: 335648 - INPE: 001719172 - ICE: 001790060000087

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'Hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification
- Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme
- Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmopédiatrie
- Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...

طبيبة مرخصة لأداء

الشواهد الطبية

لرخصة السياقة

- Diplômée en imagerie et maladies retiniennes à la faculté de médecine Lariboisière (Paris Sorbonne)

- Diplômée en Chirurgie réfractive et Phacoémulsification à l'université de Toulouse III

- Diplômée en ophtalmologie-pédiatrique et strabologie avancée à la faculté de médecine Nantes

- Diplômée en Adaptation de lentilles de contact à l'Université Bordeaux II

INPE 091032532

الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

• خريجة كلية الحسن الثاني للطب والصيدلة

• طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

• طبيبة عيون سابقاً بمستشفى الحسن الثاني خريبكة

• طبيبة عيون سابقاً بمستشفى السقاط

• عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

• متخصصة في جراحة الجلالة وتصحيح النظر بالليزر من جامعة السربون بباريس

• متخصصة في علاج أمراض شبكة العين من جامعة السربون بباريس

• متخصصة في علاج وجراحة حول وطب عيون الأطفال من جامعة نانت بفرنسا



Casablanca, le

الدار البيضاء، في

Ordonnance

Fait le : line

L = 145 80°

O = (- 1) 85

OPTIQUE LE BEAU COIN
Bd. Moudouketa Bloc "J" N°70
CASABLANCA

Dr. AMIR Fatima
Ophtalmologist